

PasqualePasquino

CNRS (Centre de Théorie et Analyse du Droit, Paris) - NYU

La connaissance “de” l’Etat. *

En préparant ces notes, j’ai un peu hésité, sans pouvoir me décider tout à fait. Je me suis interrogé sur le type d’exercice intellectuel auquel on me demandait de me livrer. J’ai hésité, donc, entre commenter le texte des cours de Foucault, d’un côté, et présenter, de l’autre, mes recherches sur certaines des thèmes abordés par lui, notamment en 1978. Et j’ai choisi à la fin, de présenter des remarques qui, sans être ni l’une ni l’autre chose, risquent de rester suspendues entre les deux, et voilà pourquoi. Revenir sur mes recherches sur la police et la statistique allemandes, n’avait pas un très grand attrait pour moi, et il aurait été sans doute rébarbatif pour vous, même si mes deux travaux les plus importants consacrés à ces questions n’ont jamais été traduits en français – et il faut donc les lire soit en allemand soit en italien.¹ Quant au commentaire de texte, l’ouvrage de Foucault en question : *Sécurité, Territoire, Population*, ne s’y prête pas spécialement.

Les cours au Collège, dont je salue la publication, ne sont évidemment pas des livres ; ils sont en fait un peu moins et beaucoup plus. Ils sont moins

* Ce texte est la transcription d’une intervention orale présentée à l’EHESS à l’occasion de la parution du volume de Michel Foucault, *Sécurité, Territoire, Population*, Paris, Gallimard/Seuil, 2004. J’ai gardé le style de la présentation orale.

¹ "L'utopia praticabile. Governo ed economia nel cameratismo tedesco del Settecento", in *Quaderni della Fondazione Feltrinelli*, Milano, n° 20, 1982, pp. 69-98; "Politisches und historisches Interesse. Statistik und historische Staatslehre bei G. Achenwall (1719-1772)", in *Aufklärung und Geschichte*, hrsg. von H. Bödeker u. a., Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1987, pp. 144-168.

que des livres car l'auteur ne les a pas pensés en tant que tels et ils n'ont pas le caractère clos, fermé et systématique d'un texte écrit par Foucault pour la publication. Ils sont beaucoup plus, comme le savaient bien les auditeurs de ces cours ; car on retrouve dans ces cours une richesse inépuisable, un foisonnement, je dirais presque un vertige d'idées nouvelles, d'hypothèses de travail, de pistes de recherches, déployés devant les yeux du lecteur comme ils l'avaient été à nos oreilles. Tout ceci plus une érudition stupéfiante et une élégance de l'exposition orale qui m'avaient fasciné comme si j'étais devant l'épiphanie même de l'intelligence et l'esprit.

1978 c'est une année pendant laquelle j'avais spécialement profité de l'amitié intellectuelle qui m'a lié à Foucault pendant 12 ans. Et s'est à partir du souvenir toujours très vif de ces conversations que je voudrais présenter mes remarques. C'est en fait grâce au cours de Foucault que j'avais découvert en 1978 la « science de la Police » et c'est à la Bibliothèque Nationale que j'ai commencé à lire les textes de la *Kameralistik* allemande. C'est grâce à Michel Foucault et à Rudolf Vierhaus² que j'ai pu passer, entre 1979 et 1983, deux ans au Max-Planck-Institut für Geschichte de Göttingen où j'ai travaillé sur la *Policeywissenschaft* et puis sur la doctrine de l'Etat et de la Constitution dans les pays de langue allemande.

Peu avant sa mort Foucault avait le projet de créer au Collège un centre pour l'étude de la « gouvernementalité », signe qu'il voulait revenir aux questions abordées notamment dans son cours de 1978.

² Remarquable historien de l'Allemagne moderne et directeur à l'époque du Max-Planck-Institut für Geschichte, qui a été pour moi un maître.

Je ne vais pas revenir ici sur le problème compliqué du rapport entre ce cours et ses recherches précédentes et successives – il aurait dit : ne me demandez pas qui je suis ! Simplement en repensant à nos conversations de 1978, je voudrais éclaircir un aspect qui me paraît, à moi en tout cas, tout à fait capitale dans ce parcours. La clef du cours de 1978 me semble émerger avec force des derniers mots de celui-ci :

« Tout ce que je voulais faire cette année, ce n'était rien d'autre qu'une petite expérience de méthode pour vous montrer qu'à partir de l'analyse relativement locale, relativement microscopique de ces formes de pouvoir qui sont caractérisées par le pastorat, à partir de là, il était tout à fait possible, je pense sans paradoxe ni contradiction, de rejoindre les problèmes généraux, qui sont ceux de l'Etat, à condition justement que l'on [n'érige pas] l'Etat [en] une réalité transcendante dont l'histoire pourrait être faite à partir d'elle-même. L'histoire de l'Etat doit pouvoir se faire à partir de la pratique même des hommes, à partir de ce qu'ils font et de la manière dont ils pensent. L'Etat comme manière de faire, l'Etat comme manière de penser, je crois que ce n'est pas, [assurément], la seule possibilité d'analyse que l'on a quand on veut faire l'histoire de l'Etat, mais c'est une des possibilités qui est, je crois, suffisamment féconde – fécondité liée, dans mon esprit, au fait qu'on voit qu'il n'y a pas, entre le niveau du micro-pouvoir et le niveau du macro-pouvoir, quelque chose comme une coupure, que quand on parle de l'un on [n']exclut [pas] de parler de l'autre. En fait, une analyse en termes de micro-pouvoirs rejoint sans aucune difficulté l'analyse de problèmes comme ceux du gouvernement et de l'Etat. »³

³ Leçon du 5 avril 1978, pp. 365-66.

Et voilà ma ‘situation du cours’ à moi. En 1977, avec Alessandro Fontana, j’avais publié en Italie un recueil de textes de Foucault sous le titre de « *Microfisica del potere* »⁴, un petit livre qui eut beaucoup de succès et qui donna lieu à un certain nombre de débats. En réfléchissant sur les débats et les critiques que ce recueil avait suscité, Foucault se rendait compte du fait que l’analyse des « disciplines », le cœur même de son grand livre, *Surveiller et punir*, pouvait donner lieu à un malentendu et conduire sa réflexion dans un cul de sac. A mon avis, une contribution essentielle de Foucault avait été celle de casser le réductionnisme de l’analyse marxiste qui voulait ramener l’oppression à l’exploitation économique, en vidant, de la sorte, de sens et de force les « superstructures », à commencer par le droit. La « microphysique du pouvoir » laissait apparaître, en deçà et à côté de l’analyse marxiste, le système multiforme des mécanismes et des technologies du pouvoir. L’effet pervers de ce type d’analyse, qui gênait Foucault, consistait à réduire à son tour, toute sa théorie à une machine de dénonciation, là où il s’agissait pour lui de comprendre le fonctionnement de la société – à l’origine de son livre, plus précisément, le choix de la prison en tant que forme essentielle de la punition. Mais à côté de ce nouveau réductionnisme de la dénonciation, qui irritait Foucault aussi bien que le réductionnisme marxiste, nous nous rendions compte aussi du fait que l’analyse des disciplines était incomplète et qu’il fallait passer de la dimension « micro » à la dimension « macro » de l’analyse (les mots que Foucault reprend à la fin de son cours). La « gouvernementalité » apparaissait, donc, comme l’autre face et comme le prolongement, pour ainsi dire, de l’analyse des disciplines.

⁴ Chez Einaudi, Turin.

Dans ce contexte la *raison d'état* – au sens large qu'utilisait Foucault, un sens sur lequel on peut discuter, mais que je partage tout à fait pour ma part – représentait le corpus de savoir qui relie le micro et le macro sous la forme des sciences de la société et de l'Etat post-machiavelliennes. Je ne puis pas développer ici, mais je crois, comme Foucault, que la Réforme protestante et les guerres civiles de religion entre 16^e et 17^e siècle constituent un tournant essentiel dans l'histoire de l'occident si on le regarde du point de vue de l'ordre politique et de ce qui constitue une menace vis-à-vis de cet ordre.⁵

C'est dans ce cadre historique qu'il faudrait établir une différence entre modalités diverses de faire face à la menace de désordre représentée par la Réforme. Différence entre la répression préventive par l'Inquisition, en Espagne et en Italie, et la construction de l'état territorial absolutiste dans le nord de l'Europe. Le cas des principautés allemandes (*Teutscher Fürstenstaaten*) est une variante spéciale qui présente à mes yeux un intérêt particulier. En France, jusqu'à un certain point, le roi put imposer avec la force la tolérance religieuse et grâce à la gestion rationnelle du domaine royale put se débarrasser des Etats Généraux. En revanche, dans les petits états territoriaux allemands, partagés sur la base du principe « *cujus regio ejus religio* », ce fut la bonne gestion de la population et du territoire qui permit la survie du pouvoir du prince.

D'un autre point de vue, on pourrait comparer deux ouvrages pratiquement contemporains : le *Leviathan* de Thomas Hobbes (1651) et le grand traité sur le gouvernement d'une principauté de Veit Ludwig

⁵ "Political Theory, Order and Threat", in *Nomos XXXVIII: Political Order*, 1996, pp. 19-40.

Seckendorff (1656). Si pour l'anglais la grande question est celle de la « justification » du pouvoir souverain, ou plus exactement celle des conditions de la rationalité de l'obéissance – *ex parte populi* (le premier traité politique publié par Hobbes s'appelait d'ailleurs *De Cive*) ; la question de Seckendorff est, en revanche, celle de la « gestion » rationnelle du territoire et de la population – *ex parte principi* ! Or – point sur lequel je voudrais attirer l'attention – cette gestion demande l'éducation de fonctionnaires et la création de chaires de *Kameralistik*, de science de la police, de l'administration et de l'état. *Staats- und Verwaltungslehre* ce sont les termes que l'on utilisera par la suite. Je voudrais ajouter un mot de supplément à ce que disait Foucault sur le terme de *Policeywissenschaft*.

Mais d'abord, revenons sur la question de l'éducation des fonctionnaires : les *Beamter* de l'état territorial allemand. Quiconque connaît un peu l'histoire de l'Université allemande sait qu'après la fin des guerres civiles de religion et la paix de Westphalie plusieurs princes allemands établirent des nouvelles Universités avec le but d'éduquer et de former les fonctionnaires de l'état territorial. Le cas le plus intéressant est sans doute celui de Halle où Seckendorff fut appelé au rectorat. Un tournant qui représenta aussi la fin de la primauté de la théologie dans l'enseignement universitaire. Les sciences camérales sont le nom général que l'on donna à cette *connaissance de l'état* de la part de ceux qui, comme disait Foucault, avaient la tâche de décrire et, en même temps, de bâtir le nouvel ordre gouvernemental. Donc, éducation des fonctionnaires et gestion des ressources sont à côté de la justification – que l'on trouve chez les théoriciens du droit naturel – les pièces essentielles de la mise en place de l'état moderne.

Pour revenir à la question évoqué tout à l'heure, il me semble de pouvoir dire que le mot de police, *Policey* a une origine aristotélicienne. Le terme grec « *politeia* » est l'un de ces mots qui ont une longue histoire faite de transformations et de malentendus souvent créatifs, malentendus produits par truchement des traductions. Leonardo Bruni dans sa belle et infidèle traduction de la *Politique* d'Aristote traduit *politeia* avec « *respublica* » (d'où le terme Machiavellien de 'republica'), mais la première version latine du texte d'Aristote, celle de William de Moerbeke ne traduit pas le mot, en se limitant à produire un calque : *politie/a*. Je crois que c'est par le biais des textes en latin des aristotéliciens protestants, tels que Arnisaeus et Conring, que le mot de *Policey* fait son entrée dans le vocabulaire du *Mittelhochdeutsch*. Police donc comme ordre de la cité – maintenant de l'état. Et science de la police comme connaissance de l'état de la part des fonctionnaires de l'état – qui sont « les yeux et les oreilles du prince », pour utiliser une belle métaphore de Theodor Reinking.

Ou, encore, *Statistik* comme on le dira plus tard pour traduire le latin de Conring (*Notitia Rerum Publicarum*) un thème auquel j'avais consacré quelques recherches ⁶ dans la trace des cours de Foucault, dont on célèbre ici le 27 anniversaire !

⁶ Cf. note 1.